



EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

VILLE DE LOURDES
(HAUTES-PYRÉNÉES)

L'an deux mille dix-huit et le mardi six novembre, les membres du Conseil municipal de la ville de LOURDES, convoqués régulièrement le vingt-neuf octobre 2018, se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Josette BOURDEU, Maire.

Étaient présents : Josette BOURDEU, Alain GARROT, Marie José MOULET, Bruno VINUALES, Patricia SAYOUS, Philippe SUBERCAZES, Fabienne BORDE, Alain ABADIE, Madeleine NAVARRO, Michel AUSINA, Maxime LAFFAILLE, Annette CUQ, Anjelika OMNES, Sandrine FOCESATO, Michel NICOLAU, Annick BALERI, Jeanine LOUSTEAU-MENVIELLE-SEBASTIA, Claude HEINTZ.

Étaient excusés :

Camille CASTERAN donne procuration à Marie José MOULET,
Jean-Luc DOBIGNARD,
Hervé ABADIE donne procuration à Josette BOURDEU,
Odile VIGNES donne procuration à Fabienne BORDE,
Éric BARZANTI,
Marie-France AUZON-LAFFITTE,
Nathalie BARZU donne procuration à Annick BALERI.

Étaient absents : Yacine KASBAOUI, Jean-Pierre ARTIGANAVE, Marie-Henriette CABANNE, Michel AZOT, Mohamed DILMI, Jean-Pierre GARUET-LEMPIROU, Marie-Bernadette SCERRI DIT XERRI, Michel REBOLLO-PEREZ.

Secrétaire de séance : Maxime LAFFAILLE.

Anjelika OMNES et Claude HEINTZ quittent définitivement la séance après l'intervention de Madame le Maire en début de séance.

Le quorum n'étant plus atteint, la séance est levée.



Le Maire,

Josette Bourdeu
Josette BOURDEU

Vice-présidente du Conseil départemental
des Hautes-Pyrénées
Vice-présidente de la Communauté
d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées